



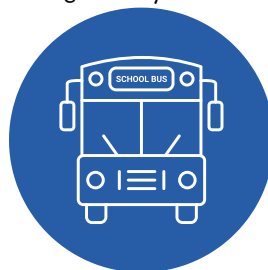
Info!

La Communauté de communes / CIAS Buëch Dévoluy renouvelle l'accompagnement de toutes les familles de son territoire en participant à la dépense des transports scolaires pour les élèves des écoles primaires, collèges et lycées.



Pour en bénéficier:

- remplir l'imprimé disponible [ICI](#)
- renvoyer le document complété
 - par mail : social.cias@ccbd.fr
 - par voie postale : CCBd/CIAS Buëch Dévoluy



7 rue de la Tuilerie
05400 VEYNES



Marchés de Producteurs de Pays

Pendant les vacances de Noël:
les vendredis 29/12/23 et
05/01/24
de 10h00 à 17h30
à La Joue du Loup.

Organisé par
la Chambre d'Agriculture
des Hautes-Alpes

INFORMATIONS PRATIQUES

Transport pour les personnes âgées :

- Veynes : 07/12/2023
- Gap : 19/12/2023
- Renseignements et inscription: 06.68.59.52.40

Prochain Conseil Municipal :

- Décembre 2023 (date à définir)

Numéros utiles :

- Mairie : 04.92.58.89.38
- Bibliothèque : 04.92.52.12.65
- Déchèterie d'Agnières : 04.92.58.94.67
- France Services : 04.88.03.84.54
- Office de tourisme : 04.92.58.91.91

Horaires Mairie :

- Lundi, mardi, jeudi : 9h00-12h00 / 13h30-16h30
- Mercredi, vendredi : 9h00-12h00

Horaires Déchetteries :

- Cliquez [ICI](#)

Horaires des navettes :

- Cliquez [ICI](#)

Fermeture de la via ferrata des Étroits

Pour la saison hivernale et pour votre sécurité, la via ferrata des Étroits est fermée par arrêté municipal.

Vous pourrez vous y aventurer dès le printemps prochain !





Déclaration des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes

Service officiel de votre mairie



Vous exploitez un meublé de tourisme ou une chambre d'hôtes ?

DÉCLAREZ VOTRE ACTIVITÉ en ligne



declaloc.fr

Déclaration cerfa meublé de tourisme ou chambre d'hôtes depuis chez vous en 5 minutes

Service en ligne officiel de votre mairie

Une déclaration facile en 4 étapes

- 1** Sélectionnez la commune de votre meublé de tourisme ou chambre d'hôtes depuis declaloc.fr
- 2** Créez votre compte déclarant. Le compte doit être créé au nom du propriétaire de l'hébergement. Un compte par adresse courriel possible.
- 3** Déclarez votre hébergement en remplissant le formulaire de déclaration cerfa meublé de tourisme ou chambre d'hôtes.
- 4** Accédez au récépissé de déclaration depuis votre tableau de bord et déclarez d'autres hébergements si nécessaire depuis "Faire une démarche".

Ultérieurement, vous pouvez :
 - actualiser la déclaration en modifiant les informations de l'hébergement ;
 - déclarer une cessation d'activité.

Vous êtes désormais en règle avec la législation

Pour plus d'information sur ces démarches, contactez votre mairie.

La déclaration préalable à l'activité des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes est obligatoire. Désormais, vous pouvez effectuer vos déclarations en quelques clics sur le téléservice declaloc.fr mis en place par la mairie.

Info + : Si vous louez votre résidence principale (hors logement attenant et/ou indépendant), vous n'êtes pas concernés par cette obligation.



Recensement du patrimoine mobilier de la commune

Dans le cadre du programme "beta.gouv" et de la campagne "Collectif Objets" portés par le ministère de la Culture et la direction interministérielle du numérique, la commune a procédé à un recensement de 18 objets religieux et culturels protégés au titre des "Monuments Historiques".

Ce recensement a eu pour objet de vérifier la présence de ces objets, les prendre en photo et décrire leur état actuel. C'est une étape intermédiaire dans la préservation de ces œuvres.

Les objets concernés étaient répartis sur le territoire : chapelle St-Martin et St-Joseph (Truziaud), chapelle St-Pierre et St-Jacques (Courtil), chapelle St-Roch et St-Antoine (Cypières) et les églises paroissiales (St Etienne, Agnières, La Cluse et St Disdier).



★ 3 statues, 2 santons, 4 tableaux, 1 chemin de croix, 1ostensoir, 1 ciboire, 1 calice avec patène, 2 types de chandeliers, 1 siège de célébrant, 1 commode et 1 cloche.

Info + : Un objet est dit protégé quand il est reconnu "monument historique" par un acte juridique relevant du code du patrimoine.

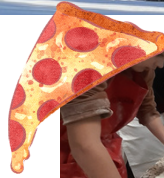


Plan mercredi 2ème période



Dans le cadre de la 2ème période intitulée "Mon bien être = Mon assiette + mes Baskets", les enfants ont passé une demi-journée avec Steven, le Pizzaiolo de chez Pronto Pizza. Ils ont réalisé toutes les étapes pour faire une bonne pizza, de la pâte à l'assiette, en profitant de garnir et décorer leur pizza selon leur envie.

Merci à Steven pour ce joli moment de partage dans la peau d'un pizzaiolo !



Good Job!!

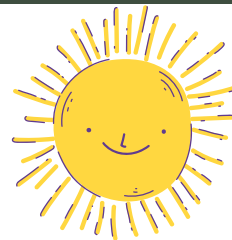
15 minutes séparent le potager de l'assiette !

Véronique et Séverine travaillent avec un maraîcher de Montmaur. Des légumes de saison livrés ce mardi 21 novembre, récoltés la veille, et qui finiront en potage dans l'assiette de nos enfants. Une chance de proposer un tel carburant à nos écoliers et une organisation qui laisse admiratives les communes voisines.



merci !

Projet Corse



Dans le cadre de l'appel à projet des jeunes Haut-Alpins nos jeunes Dévoluards ont rendez-vous le 06 Décembre pour présenter à l'oral le "projet Corse" devant un jury composé de membres de la CAF, du SDJES et du Département. Des actions d'auto-financement sont prévues au cours de l'hiver pour boucler le budget.





LE SERVICE JEUNESSE ET SPORT OUVRE SES PORTES AUX STAGIAIRES.

La commune donne une chance aux stagiaires qui cherchent une entreprise et qui nous sollicitent, dans la mesure où les missions et le champs d'intervention du service sont en lien avec le domaine d'étude du stagiaire.

Présentation des Stagiaires :

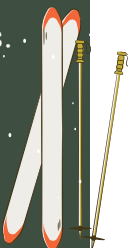
- **Alexis**, réalise son stage au sein du service technique et du service Jeunesse et Sports. En 4ème au centre forestier de La Bastide des Jourdans, Alexis intervient sur le domaine nordique mais également au sein des projets portés par l'ALSH. Dans le cadre du Plan Mercredi, il a participé à la plantation des arbres offerts par le Rallye du Dévoluy et la pépinière Robin.
- **Honorine**, en stage du 20/11/23 au 08/12/23, est en 1ère année de BTS Gestion Protection de la Nature. Honorine travaille sur l'impact environnemental des éclairages publics et l'influence de la lumière sur la faune et la flore de notre territoire.
- **Nathan**, en stage du 08/01/24 au 12/01/24, est en 2nde au lycée Notre Dame des Victoires à Voiron. Nathan aura pour mission de découvrir le fonctionnement d'un domaine nordique et l'organisation de ses activités. Il interviendra aussi en pleine semaine de l'Educ-tour pour la Jeunesse qui va rassembler environ 400 scolaires au centre sportif. Nathan jouera un rôle de manager au sein d'un groupe d'élèves, tout en profitant d'un apport pédagogique riche lors de l'événement.
- **Nathan** et **Evan** élèves de 3ème sont en stage pour une semaine. Ils ont pour objectif de découvrir le milieu professionnel. Ils vont participer à l'organisation du domaine nordique et découvrir le fonctionnement du centre sportif.
- **Eléa**, en stage du 05/02/24 au 09/03/24, est en 1ère année de BTS Tourisme au lycée Lesdiguières à Grenoble. Eléa va intervenir sur une période dense au sein du centre sportif et aura pour rôle d'informer, de conseiller et d'accompagner les clients sur les activités du centre sportif. Aussi, Eléa interviendra sur la promotion des activités et la diffusion de l'information, tout en ayant la possibilité de s'exprimer en développant des produits touristiques, de leur conception à leur animation.

Bon stage à tous !

LE DOMAINE NORDIQUE SE PRÉPARE

Les premiers jalons sont plantés et les premiers filets installés. L'équipe nordique se prépare et l'impact du changement climatique la pousse à se réinventer tout en prenant en considération les attentes de nos clients.

Complémentaires, le centre sportif et le domaine nordique prévoient de nombreuses animations. La polyvalence des équipes est un réel atout devenu indispensable pour l'animation et l'attractivité de nos équipements.



Merry
Christmas



Le Marché de Noël et la chorale se préparent en coulisse !

Le marché de Noël, organisé par les écoles du Dévoluy avec comme cheffe d'orchestre "Véro du dodo", aura lieu le **vendredi 15 Décembre 2023 à partir de 17h00 à La Joue du Loup**. Les petites mains de nos écoliers préparent tout pleins de petites gourmandises avec le soutien des parents d'élèves pour les encadrer et les aider aux ateliers.

Un joli moment en perspective que nous avons hâte de partager !



Info :

La médiathèque participera au marché de Noël : des livres d'occasion retirés des collections seront vendus au profit des enfants.



Christmas Party By Le Centre Sportif

En cours d'élaboration, le programme est dans sa dernière ligne droite avant parution. L'équipe du centre souhaite faire plaisir, donner du bonheur et partager des moments forts avec ses clients .

Sont prévus :

Des animations et tournois : foot, badminton, ping-pong, châteaux gonflables...

Des nouveautés : Challenge Draisienne Baby Rider, Match de Quidditch animé par Marco Potter...

Des temps forts : Mission impossible « Il faut sauver le Père Noël » en mode Laser Party mais aussi du E-sport sur Play 5 sur le jeu Rallye WRC sur la spéciale AGNIERES en Dévoluy, dans le but de préparer le Rallye Monte Carlo et également une soirée retro sur Nintendo, switch, Play 1...

Programme
en préparation

Un Noël sportif et ludique en perspective !





Contes de Noël :

Laissez-vous conter des histoires de Noël et plongez dès à présent dans cet univers féérique et magique.
Mercredi 6 décembre à 17h30 à la médiathèque à St Disdier.
Pour petits et grands.



Rêves de nuit : Marche dans la nuit

La "Marche dans la nuit" prévue le 10 novembre ayant été annulée en raison de la météo, la médiathèque du Dévoluy vous donne rendez-vous : **vendredi 8 décembre à 18h au Villard de L'Enclus**. Venez nombreux découvrir les bruits et les odeurs de la forêt avec Luc Bernard (paysan-cueilleur et accompagnateur en montagne).

A partir de 12 ans - Inscription obligatoire au 04.92.52.12.65 ou bibliotheque@mairiedevoluy.fr



Nouveautés littéraires:

Tous les livres ne sont pas sur les photos, venez les découvrir !





Infos pratiques:

La médiathèque sera fermée :

- Samedi 09 décembre 2023
- Du 24 décembre au 2 janvier 2024.

La 2ème semaine des vacances de fin d'année la médiathèque élargie ses horaires d'ouverture !

- Mardi 02 janvier de 09h à 12h30
- Mercredi 03 janvier de 09h à 12h30 et de 14h à 17h
- Jeudi 04 janvier de 09h à 12h30
- Samedi 05 janvier de 09h à 12h00 et de 14h à 18h30

La bibliothèque de Superdévoluy (située à l'Office de Tourisme) ouvrira ses portes pour la saison d'hiver à partir du 2 janvier 2024, tous les mardis et vendredis de 16h à 18h.

Neuveauté: programmation culturelle 2024

En 2024, la médiathèque innove avec une programmation rythmée autour de thèmes mensuels. Ainsi chaque mois nous vous proposerons un temps fort et une sélection de livres, de magazines, de films voir de jeux, en lien avec le thème du mois.

Pour débiter l'année 2024, le mois de janvier sera ainsi consacré à "**L'ALIMENTATION**". Une sélection de livres et de films sera présentée et la médiathèque accueillera l'exposition interactive "Bon appétit - des sciences au menu".

A travers des jeux et ateliers scientifiques, cette exposition conçue par Gap Sciences Animation 05, porte un regard détaillé, sur nos aliments de la production à la consommation, pour finir par les déchets ! Pour tout public et adaptable à partir 4 ans.

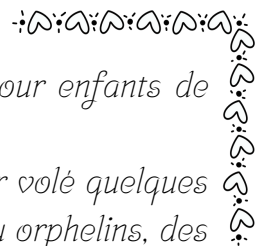
L'exposition sera présente à la médiathèque dès le 02 janvier !





Coup de cœur de lecteur

L'enragé – Sorj Chalandon – Editions Grasset



L'histoire bouleversante de Jules Bonneau, dit « la Teigne », qui a survécu au bagne pour enfants de Belle-Île-en-Mer, France, en 1934.

1934, le centre d'éducation surveillée de Haute-Boulogne à Belle-Île en Mer : pour avoir volé quelques poules dans un jardin, pour une bagarre de rue de trop ou parce qu'ils sont abandonnés ou orphelins, des dizaines d'enfants de 12 à 21 ans sont enfermés dans cette colonie pénitentiaire pour enfants ouverte en 1880 - elle fermera en 1977. Ils vivent l'enfer entre travail harassant, brimades, humiliations, violence physique et psychique quotidiennes, avec la menace constante d'être envoyés dans un centre de détention plus dur encore.

S'appuyant sur l'histoire vraie du jeune Jules Bonneau dont il fait son narrateur, l'auteur a choisi de nous conter l'histoire de ces enfants bagnards qui défrayèrent la chronique à cette époque à la suite d'une mutinerie.

Sorj Chalandon poursuit avec ce nouveau récit, son combat contre l'inacceptable.

Rien d'inventé dans les sévices ni de mélodramatique dans les parcours des personnages. Une recherche documentaire bien menée. C'est âpre, violent.

Mais on y trouve aussi des histoires de fraternité, d'engagement, de générosité.

Un roman bouleversant.



Logements :



- Vous êtes propriétaire d'un logement meublé et vous souhaitez le louer pour la saison à des saisonniers ?
- Vous êtes saisonnier et vous recherchez un logement pour la saison d'hiver ?
- Vous êtes employeur et vous recherchez des logements pour loger vos saisonniers ?



La Commune du Dévoluy propose de vous mettre en relation.
Envoyez vos demandes/offres par mail à l'adresse contact@mairiedevoluy.fr



Informations France Services



Les permanences à France services Dévoluy :



- Permanence de la Maison de l'habitat le mardi 19 décembre de 13h30 à 16h00.

Vous envisagez de réaliser des travaux de rénovation énergétique ou de réhabilitation dans votre logement et vous souhaitez vous renseigner sur les aides disponibles ?

Prise de rendez-vous pour un entretien personnalisé au 04.92.50.82.11. (Maison de l'habitat de Gap)

- Permanence de l'UDAF Point Conseil Budget le 5 décembre de 9h à 12h00 :

Le service Point Conseil Budget de l'UDAF vous accompagne gratuitement pour répondre à vos questions d'argent, de banque, de budget et trouver avec vous, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile. Le service est ouvert à tous, quels que soient vos revenus.

Sur rendez-vous au 04.92.21.21.13 / 06.31.60.58.82 ou par mail pcb05@udaf05.unaf.fr

- Permanence de l'ADMR les 1er et 22 décembre de 9h00 à 12h30

Vous souhaitez devenir aide à domicile sur le Dévoluy ou vous avez besoin d'une aide à domicile ? Vous pouvez venir rencontrer la coordinatrice de l'ADMR directement à France Services, sans rendez-vous !

- Permanence du Défenseur des droits

Le mercredi 6 décembre de 9h30 à 12h00 – En VISIO

Défense des usagers du service public, des droits de l'enfant, lutte contre la discrimination, respect de la déontologie des professionnels de la sécurité... Mme CIRIER, Défenseur des droits peut vous conseiller et vous accompagner dans tous ces domaines.

Sur rendez-vous au 06 42 91 94 47 ou par mail à nicole.cirier@defenseurdesdroits.fr

Réservation du bureau confidentiel auprès de France Services : 04.88.03.84.54

- Permanence du Conciliateur de justice sur rendez-vous à la demande

Il est désormais obligatoire de recourir à la médiation ou la conciliation avant de saisir un juge pour les litiges d'ordre privé, litiges de la consommation, de l'habitat, ou désaccord avec un employeur...

Le Conciliateur de justice vous recevra en toute confidentialité dans les locaux de France Services Dévoluy le 2ème vendredi de chaque mois.

Prise de rendez-vous avec Mr Langlet par mail : langlet.cdj@gmail.com ou par téléphone au 06.66.66.82.61



LES MARDIS DU NUMÉRIQUE DU MOIS D'OCTOBRE :

Les 5 et 19 décembre, de 15h à 17h, venez découvrir nos ateliers d'initiation ou de perfectionnement à l'informatique !

Ici, on pose toutes ses questions et on y répond tous ensemble, sans stress et dans la bonne humeur !

Gratuit – Informations et inscriptions auprès des agents France services.

04.88.03.84.54 ou franceservices.devoly@ccbd.fr



L'Actualité de France Services



Carte de transports navettes inter-stations

Cette carte nominative permet à son détenteur de se déplacer avec la navette Interstations pendant toute la saison.

• Pour qui ?

Tous les habitants de la Communauté de communes du Buëch-Dévoluy, ainsi que pour les saisonniers.

• Son prix ?

Gratuite pour les moins de 18 ans et les plus de 70 ans

30 euros pour les adultes et les saisonniers

Le paiement s'effectuera à la réception du titre de paiement émis par la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy.

• Quelles pièces fournir ?

- Une photo d'identité

- Un justificatif de domicile pour les habitants à l'année ou la copie du contrat de travail pour les saisonniers

- La carte d'identité pour les moins de 18 ans

• Comment l'obtenir ?

Elle sera délivrée par France Services Dévoluy, 72 route du Col du Festre à Agnières-en-Dévoluy

N'hésitez pas à contacter France Services au 04.88.03.84.54 pour vous renseigner !

Mutuelle intercommunale

La Communauté de Communes Buëch-Dévoluy, le Centre Intercommunal d'Action Sociale s'engagent aux côtés de la Mutuelle de France des Alpes du Sud pour proposer une mutuelle intercommunale aux habitants de la CCBD.

Des permanences auront lieu à France Services Dévoluy les 5 et 19 décembre de 9h00 à 12h00.

Prenez contact avec France Services pour tout renseignement.



Fermetures France Services

Au mois de Décembre, l'espace France Services sera fermé le mardi 12 décembre après-midi et la semaine du 25 au 29 décembre.

